

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

# DIPLÔME DE DOCTEUR

De L'UNIVERSITÉ PARIS 6

(1) UNIVERSITÉ PIERRE & MARIE CURIE PARIS VI

(arrêté du 5 juillet 1984 relatif aux études doctorales)

préparé en collaboration avec (2)

VU les titres initiaux produits par Monsieur ARGYRIOU Anastassios

né le 11 JUILLET 1960 à ATHENES - ATTIKI (GRECE).

VU les pièces constatant que l'intéressé a présenté en souenance, conformément aux règlements, à la date du 06 JUILLET 1988

une thèse ou un ensemble de travaux (3) portant sur sujet suivant : ETUDE DE LA STEROIDOGENESE DANS LE TESTICULE DE L'HOMME JEUNE.

devant un jury constitué au sein de (1) L'UNIVERSITÉ PARIS VI

présidé par Monsieur OZON et composé de Messieurs les professeurs BOUCHARD SCHOLLER VERMEULEN DROSDOWSKI CARREAU.

VU la décision dudit jury prononçant l'admission de l'intéressé avec la mention TRES HONORABLE

LE DIPLÔME DE DOCTEUR DE (1) L'UNIVERSITÉ PARIS VI

(4) PHYSIOLOGE DE LA REPRODUCTION

est conféré à Monsieur ARGYRIOU Anastassios.

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Paris, le 10 01 1990

(5) Le Président de l'Université PARIS VI

Signature  
du titulaire :

Vu, pour le Ministre et par délégation :  
LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS,

- GARNIER
- (1) Désignation de l' (des) établissement(s) délivrant le diplôme.
  - (2) Désignation de l' (des) établissement(s) ayant, le cas échéant, collaboré à la préparation du diplôme.
  - (3) Rayer la mention inutile.

- (4) Désignation de la discipline ou de la spécialité (à la discrétion de l'établissement).
- (5) Titre(s) de la (des) personne(s) dirigeant l' (les) établissement(s) délivrant le diplôme.

N° 75 VI 29

UNIVERSITÉ DE SOFIEA

Vu par le Conseiller Culturel et p.o.,  
Athènes, le ..... 19.....

PP

Paul PRUIT  
Attaché de Coopération éducative

